

## Communiqué

### **Sauvegarde et mise en valeur du Pont de Québec La CMQ donne son appui à la Coalition et lui accorde une aide financière de 15 000\$**

(Québec, le 24 février 2005) – Le conseil de la Communauté métropolitaine de Québec demande instamment aux deux paliers de gouvernement et au Canadien National de respecter leur engagement de procéder à la réfection complète du Pont de Québec au plus tard pour 2007. De plus, la CMQ accordera à la Coalition pour la sauvegarde et la mise en valeur du Pont de Québec une aide financière de 15 000\$ ainsi qu'un appui technique au soutien de ses activités de sauvegarde. Cette aide technique vise à collaborer avec la Coalition dans ses projets menés en partenariat avec Patrimoine Canada, la Commission de la capitale nationale du Québec, le Canadien National, le ministère des Transports du Québec et Via Rail.

La CMQ souligne que la progression des travaux et l'état constaté du Pont de Québec font en sorte qu'il est improbable que les travaux de réfection soient complétés d'ici 2007. La CMQ rappelle également aux intervenants que le Pont de Québec est un lien vital pour la région et le non-respect des travaux de réfection dans les délais initialement prévus entraînera une détérioration de sa structure, ce qui aura pour conséquence une augmentation exponentielle des coûts de réparation au cours des prochaines années. Dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens de la région de Québec, il est donc impératif que l'échéancier des engagements pris soit respecté afin de protéger l'intégrité du Pont de Québec.

C'est la seconde fois en moins de 18 mois que la CMQ apporte son appui à la Coalition pour la sauvegarde et la mise en valeur du pont de Québec dans sa démarche auprès des gouvernements fédéral et provincial et du Canadien National. Déjà, en octobre 2003, la CMQ avait transmis une résolution d'appui aux deux paliers de gouvernement et au Canadien National afin qu'ils respectent leur engagement.

Au moment où la CMQ est à élaborer son plan des grands enjeux du développement économique, elle est pleinement consciente que la région ne peut se permettre de relâcher sa vigilance pour tout ce qui a trait à son réseau routier et ferroviaire, surtout lorsqu'il s'agit d'un élément de son patrimoine ayant une telle importance économique et une telle valeur symbolique que le Pont de Québec.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte  
Coordonnateur aux communications et aux consultations  
641-6250, poste 1210